

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin de la Société pédagogique genevoise
<b>Herausgeber:</b>	Société pédagogique genevoise
<b>Band:</b>	- (1903)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Résultats obtenus par les travaux manuels dans une école d'enseignement spécial
<b>Autor:</b>	Lack
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-241214">https://doi.org/10.5169/seals-241214</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

---

---

**Assemblée générale du 26 mars 1903, petite salle  
de l'Institut.**

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

---

**1<sup>o</sup> M<sup>lle</sup> Lack. Résultats obtenus par les travaux manuels dans  
une école d'enseignement spécial.**

M<sup>lle</sup> Lack déclare qu'elle est heureuse de pouvoir exposer, devant la Société pédagogique, ses idées sur les classes spéciales, si mal connues encore et si peu appréciées.

Elle retrace en quelques mots l'historique de ces classes à Genève. Comme elles comprennent des enfants signalés par les maîtres comme retardés et faibles ou comme atteints de dégénérescence et d'idiotisme, on conçoit facilement qu'un enseignement qui s'adresse à des éléments aussi disparates ne pouvait guère être fructueux. On a pris des mesures pour remédier à ces inconvénients, mais d'une manière encore insuffisante.

Un ouvrage de M. le Dr Jean Demoor, médecin adjoint à l'Ecole d'enseignement spécial de Bruxelles, sur les *Fondements scientifiques de l'éducation* montre sur quel pied doit être établi un enseignement adressé à la clientèle spéciale qui nous occupe. Après une étude approfondie du système nerveux, et des expériences nombreuses qu'il fit pendant sept ans en occupant le poste d'instituteur primaire, M. J. Demoor arriva aux conclusions suivantes :

1) Le système nerveux a un puissant pouvoir d'adaptation dont il faut tirer parti pour contrebalancer l'influence de l'hérédité.

2) L'école doit trouver un système d'éducation propre à servir d'aliment à ce pouvoir d'adaptation.

Il fallait encore indiquer les moyens propres à fournir ces résultats. Les recherches de M. Demoor lui prouvent que l'activité musculaire est nécessaire, qu'elle développe la cellule nerveuse en provoquant la croissance de ses prolongements et la multiplication de ses ramifications. Ces principes servirent de base aux méthodes employées dans l'Ecole d'enseignement spécial de Bruxelles. Aussi M<sup>me</sup> Lack résolut-elle de visiter cet établissement. L'accueil le plus empressé fut fait et elle put se rendre compte *de visu* des résultats surprenants qu'on y obtient.

La plus large place est accordée dans le programme aux branches qui contribuent au développement physique: gymnastique et travaux manuels.

La gymnastique eurythmique ou gymnastique avec musique est considérée comme l'exercice le plus avantageux pour discipliner les enfants et développer chez eux l'attention.

Parmi les occupations manuelles, le pliage, le cartonnage, le coloriage, le dessin, le modelage donnent les meilleurs résultats. L'emploi de la lampe à projections pour l'enseignement de la langue maternelle, de la géographie, de l'histoire, rend les plus grands services.

Des précautions spéciales sont prises pour assurer la propreté corporelle des enfants (douches, cheveux coupés ras, etc.). A la sortie de l'école, l'enfant est généralement confié à une «Société de patronage» qui le place chez un patron et le surveille jusqu'à ce qu'il puisse gagner sa vie.

Il va sans dire que l'école se compose de plusieurs classes dans lesquelles les élèves sont répartis suivant leur degré d'avancement et leur caractère psychique. L'attribution des enfants aux différentes classes est faite par les maîtres, sur le préavis des médecins adjoints.

C'est en souhaitant la création à Genève d'un établissement analogue à celui de Bruxelles que M<sup>me</sup> Lack termine son très intéressant exposé. *(Applaudissements.)*

Ajoutons que M<sup>me</sup> Lack a préparé une exposition de travaux très variés, dessins, cartonnages, modelages, expédiés de Bruxelles.

M. le Président remercie vivement M<sup>me</sup> Lack et ouvre la discussion sur les idées émises et les objets exposés.

M<sup>me</sup> E. Willy pense que la connaissance des méthodes employées dans les classes spéciales présente un grand intérêt pour les maîtres dont l'enseignement s'adresse à des enfants normaux, car elles donneront avec ces élèves-là des résultats meilleurs encore. Il faudrait donc tenir compte plus que nous ne le faisons des moyens intuitifs. D'autre part, les institutrices devraient posséder de solides connaissances de psychologie.

M. G. Reymann est surpris des résultats auxquels arrivent les anormaux en fait de travaux manuels. Il estime que des enfants qui ont atteint ces résultats ne peuvent plus être considérés comme anormaux, car des normaux n'y arriveraient qu'avec beaucoup de peine.

M<sup>me</sup> Lack répond que ces objets ne peuvent être construits par les anormaux qu'après plusieurs années de séjour à l'Ecole spéciale. Ils commencent d'ailleurs par des objets plus simples. Chaque année, un certain nombre d'élèves sont restitués aux classes normales.

M. le Président pense que le grand nombre d'heures consacrées aux travaux manuels permet d'arriver relativement vite à ce résultat. Sur la demande de M. Reymann, M<sup>me</sup> Lack déclare que les autres branches ne sont pas, comparativement, aussi développées. L'étude du français se heurte à de grandes difficultés.

M. Mittendorf, président de la Société d'utilité publique de Genève, dit qu'il y a lieu de distinguer les enfants anormaux en 3 catégories : *indisciplinés, arriérés et anormaux proprement dits.*

Il lui semble bien que ces derniers, atteints de tares psychologiques, ne doivent pas arriver à construire ces objets aussi bien que les autres.

M<sup>me</sup> Lack explique comme quoi les anormaux sont traités à part ; ils ne suivent pas toutes les classes, mais finissent par acquérir une habileté remarquable.

Sur la demande de M. le Président, M<sup>me</sup> Lack indique comment les élèves sont attribués à telle classe spéciale.

Tous les élèves, lors de leur entrée à l'école primaire, sont soumis à une visite médicale. Les anormaux sont à ce moment mis à part, de même que les indisciplinés qui présentent aussi

une tare quelconque. L'enquête est donc d'ordre médical et pédagogique.

A M. Claparède, qui désire des explications sur la succession des objets exposés, M<sup>lle</sup> Lack répond qu'elle ne pourrait guère le faire, car la collection est incomplète.

Elle explique de même, sur le désir exprimé par M. Reyman, ce que deviennent à Genève les enfants sortant de nos classes spéciales. Beaucoup de ces malheureux retombent dans leur état primitif. Les résultats sont presque nuls en dépit de la somme de travail dépensée. A Bruxelles, au contraire, les enfants sont suivis par une Société de patronage jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de gagner leur vie.

M. Mittendorf qui a visité ces classes à Genève, a été frappé du dévouement qu'apportent à leur tâche les fonctionnaires chargés de ce difficile enseignement. Si les résultats ne répondent pas toujours à leurs efforts, cela provient du fait que leurs classes sont composées d'éléments très différents, auxquels il est impossible d'appliquer un même régime. Il faudrait établir une institution dans laquelle les anormaux seraient classés suivant leur degré d'aptitudes, leur état spécial de dégénérescence. — L'organisation d'une cuisine scolaire rendrait les plus grands services à un établissement de ce genre. — C'est vers une création comprise ainsi sur un plan général que nous devrions diriger nos efforts.

MM. A. Charvoz et C. Mégard demandent quelques renseignements sur le nombre des élèves par classe, sur les voies et moyens employés dans la leçon de travaux manuels.

M<sup>lle</sup> Lack répond que l'enseignement est confié à des maîtres, que chacun d'eux peut avoir 45 élèves au maximum. Le maître n'aide pas l'élève dans son travail ; il suit une marche progressive, dans un ordre croissant de difficultés.

M. Mercier demande quelques éclaircissements sur l'enseignement du français. Il insiste sur l'utilité que le rythme et la musique peuvent avoir pour enseigner la langue à des enfants mal doués.

M. le Président voudrait savoir si M<sup>lle</sup> Lack ne verrait pas un inconvénient à ce que toutes les classes d'anormaux fussent réunies dans un même bâtiment. Ne serait-il pas, en outre, nécessaire d'avoir dans chaque groupe scolaire des classes destinées à recevoir les enfants qui, sans être faibles d'esprit, sont incapables de suivre l'enseignement correspondant à leur

âge, parce qu'il ont été retardés par des circonstances diverses : maladie, entrée tardive à l'école, etc. ?

M<sup>me</sup> *Lack* sait que bien des parents attacheraient une idée infamante à une Ecole d'anormaux. Il faut éclairer le public à cet égard, comme c'est le cas à Bruxelles.

M<sup>me</sup> *Martin* cite un cas où une mère, hostile d'abord à l'idée d'envoyer son enfant dans une classe spéciale, fut très heureuse de l'y laisser. Chacune des classes d'anormaux à Genève restitue en moyenne une dizaine d'élèves par année aux classes ordinaires. Mais les résultats seraient bien supérieurs si l'on pouvait arriver à un classement de cette clientèle spéciale.

M<sup>me</sup> *Ballet* estime que nos locaux sont tout à fait insuffisants. Elle préconise la création d'une Ecole centrale avec salle de gymnastique. La Société pédagogique pourrait être fière si elle pouvait hâter dans ce sens une solution qui est devenue indispensable. Toutefois la question mérite encore une étude approfondie. C'est l'avis de M. *Leon Favre* qui voudrait que le Département fît demander à Bruxelles des renseignements complets.

M. *Reyman* pense que nous aurions moins d'arriérés en rétablissant les passages semestriels ou bien en séparant, dans une même année, les enfants en classes de forts, de moyens et de faibles avec programmes spéciaux. Chaque maître tiendrait successivement ces différentes classes par voie de rotation.

M<sup>me</sup> *Willy* voudrait que l'on rendît un peu plus de considération aux classes d'anormaux ; il faut travailler à leur enlever le cachet infamant que d'aucuns y voudraient voir. Elle approuve les idées de M. *Reyman*.

M. *Mittendorf* voudrait que l'on pût arriver à l'obligation de la fréquentation de ces classes pour les élèves désignés par l'examen médical et pédagogique dont on a parlé. Il y aura évidemment des précautions à prendre pour ne pas froisser l'amour-propre. La solution consiste dans la création d'une Ecole d'anormaux avec classes affectées aux différents cas qui se présentent : indisciplinés, vicieux, idiots, etc. Les élèves, après un traitement suffisant, pourraient être rendus aux classes ordinaires. La Société d'Utilité publique a déjà entendu M<sup>me</sup> *Lack* et a décidé de recommander ce projet au Département de l'Instruction publique. Elle a signalé le fait que les subventions scolaires fédérales pourraient nous venir en aide dans ce but.

M. *Roget* voit en effet une solution proche: la Confédération a fait établir une statistique des enfants anormaux et ses subventions pourraient servir à créer l'Ecole demandée.

Après une discussion rédactionnelle, M. le Président met aux voix la conclusion suivante:

« *La Société pédagogique genevoise recommande à l'attention du Département le projet de M<sup>me</sup> *Lack* tendant à créer une institution spéciale pour les enfants anormaux.*

*L'admission dans cet établissement n'aurait lieu qu'à la suite d'un examen pédagogique et médical.* »

Cette conclusion est adoptée à l'unanimité.

**2<sup>o</sup> M. Claparède. Importance de l'activité musculaire pour le développement des fonctions intellectuelles.**

M. *Claparède* très intéressé, dit-il, par la discussion qui vient d'avoir lieu, pense qu'on a un peu laissé de côté les travaux manuels dans notre enseignement. Il est cependant démontré que l'activité musculaire est nécessaire au développement des fonctions intellectuelles. M. *Claparède* cite, avec schémas à l'appui, des expériences faites par un médecin américain, et qui apportent des éclaircissements notoires sur les localisations cérébrales des différentes sensations: centres visuel, auditif, centre de la lecture, etc.

Ainsi le centre visuel d'un animal s'atrophie si on opère la suture des paupières.

Une de ces expériences consistait en ceci: on enfermait un sujet dans une chambre obscure; après un avertissement préalable, on provoquait, de l'extérieur, un bruit rapide au moyen d'un téléphone. Le sujet à ce moment devait réagir en pressant sur un bouton pour envoyer un courant électrique destiné à inscrire sur un appareil spécial son « *temps de réaction* ». Après les premiers essais, le sujet est astreint à un travail musculaire, à soulever des poids, par exemple. On constate alors que son temps de réaction est devenu plus court. On en conclut donc que le travail musculaire a rendu l'attention plus intense.

On se rendit compte ainsi que l'acuité du sens de l'attention est plus grande chez les saltimbanques et les hercules de foire que chez les étudiants et les professeurs.